



Harcèlement moral et déménagement de mon poste sans consentement mutuel

Par Tehuiarii, le 07/07/2019 à 07:46

Bonjour,

J'ai fait un signalement de harcèlement moral de mon supérieur auprès du CHSCT et de ma Direction le 17/12/18. Je suis agent de bureau et m'occupe des dossiers administratifs (affectée dans une des agences de la boîte où je travaille depuis 17 ans). Au bout de 8 mois, l'employeur n'a toujours rien fait. J'ai eu un accident de travail le 26/04 et je suis en arrêt jusqu'au 07/07/19. Je reprends le 8 juillet mais affectée pendant 1 semaine au siège de l'entreprise.

J'apprends aujourd'hui, par un de mes collègues, que mon poste de travail a été déménagé et que mon bureau a été placé dans le couloir et que je ferai le standard dorénavant.

Quelles sont mes droits et comment puis je faire-valoir mes droits ?

Merci beaucoup pour vos conseils.